

COMPTES RENDUS DE SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE 02/03/2015

L'an deux mille quinze et le deux mars à dix huit heures trente , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

Présents : MM. R. PLA, C. CHAPRON, J. MALLEA, J. BALLANEDA, N. ARNOUX, L. AUCHERE, M. BAIGES, A. CALLS, A. DABASSE, J. TUBERT, J. M. VIDAL,
Absents excusés : A. CALLS (procuration C. CHAPRON), D. FIGUERES (procuration J. MALLEA), X. LOUGARRE (procuration J. BALLANEDA)
Secrétaire de séance : L. AUCHERE

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Raymond PLA demande s'il y a des observations à formuler au sujet du compte rendu de la séance précédente. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2014

Avant de quitter la séance, le Maire donne la parole à Mme Claude CHAPRON, 1ère Adjointe

Budget Principal

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports en dépenses d'investissement, le Compte administratif 2014, en parfait accord avec le Compte de Gestion établi par la Perception, se solde par:

- un besoin de financement de la section d'investissement de: 837 794,65 €
- un excédent de la section de fonctionnement de: 1 211 176,99 €

Accord par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Budget Caisse des Écoles

Compte tenu des résultats antérieurs, le Compte administratif 2014, en parfait accord avec le Compte de Gestion établi par la Perception, laisse apparaître un solde positif de 3 839,75 €

Accord par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Budget CCAS

Compte tenu des résultats antérieurs, le Compte administratif 2012, en parfait accord avec le Compte de Gestion établi par la Perception, laisse apparaître un solde positif de 4 010,20 €

Accord par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Vote des taux d'imposition – adoption des budgets primitifs

Monsieur Pla présente au conseil municipal la proposition d'évolution de taux d'imposition pour l'année 2015 :

	TAUX 2014	TAUX 2015
TH	15,90	15,90
TFB	24,63	24,63
TFNB	55,25	55,25

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Monsieur PLA présente les budgets primitifs au conseil:

1. BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	2 176 176,99 €	RECETTES FONCTIONNEMENT	2 176 176,99 €
DÉPENSES INVESTISSEMENT	2 999 045,64 €	RECETTES INVESTISSEMENT	2 999 045,64 €

Vote Budget Principal: Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

2. CAISSE DES ÉCOLES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
21 250,00 €	21 250,00 €

Vote Caisse des Écoles : Accord par 14 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

3. C.C.A.S.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
6 510,00 €	6 510,00 €

Vote C.C.A.S. : Accord par 14 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

EMPRUNTS

Mr Pla rappelle aux élus que lors du dernier conseil, la Banque Postale n'avait pas répondu à la demande de prêt. L'offre a été reçue en mairie le 26 février dernier. Il avait été évoqué de souscrire à un emprunt de 800 000 euros au départ. Compte tenu que la Banque Postale ne peut abonder au delà de 500 000 euros et compte tenu du taux d'intérêt très intéressant Mr le Maire propose de souscrire à deux prêts. L'un à hauteur de 500 000 euros auprès de la Banque Postale au taux de 2,08 % qui participera au financement de la construction des ateliers municipaux et un second emprunt de 500 000 euros auprès de la Caisse d'Épargne au taux de 2,18% pour financer la construction de la salle polyvalente et des salles communales. Mr le Maire soumet aux votes ces deux propositions.

Accord par 14 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

CDC ALBERES COTE VERMEILLE – FONDS D'AMORCAGE

Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'Etat s'est engagé à reverser à chaque commune un fonds d'amorçage qui pour Ortaffa s'élève à 90 euros par enfant scolarisé et inscrit à la rentrée 2014/2015. La compétence jeunesse ayant été transférée à la CDC Albères Côte Vermeille, il est nécessaire de signer une convention de transfert des fonds d'amorçage perçus par la commune au profit de la CDC Albères Côte Vermeille.

Accord par 14 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

CHARTRE ECO-EXEMPLAIRE

Le Sydetom 66 propose à la commune d'Ortaffa de s'engager dans la mise en place de pratiques éco-responsables au sein de la collectivité afin de devenir commune éco-exemplaire dont le but est de sensibiliser chacun à la lutte contre le gaspillage. Mr Pla expose les engagements à tenir par la collectivité et propose aux élus de se prononcer sur cette demande du Sydetom 66.

Accord par 14 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

SECURITE

Mr Pla cède la parole à Mme N.ARNOUX, Vice Présidente de la Commission Sécurité en charge de la mise en place des Voisins Vigilants. Cette dernière informe que le Protocole a été réceptionné en Mairie après avoir été signé par Madame la Préfète et le Commandant de la Gendarmerie d'Elne. Afin de mettre en place cette action, il est nécessaire de finaliser le choix des référents par quartier. Mr G.LAFONT intervient pour solliciter la mise en place d'un référent voisin vigilant sur les secteurs hors agglomération. Mme N.ARNOUX propose à Mr G.LAFONT d'être candidat, qui accepte.

Mr Pla revient sur le projet communal de créer un poste d'ASVP et propose d'étudier la question du Garde Champêtre qui possède plus de compétences que l'ASVP. Le choix de cette création de poste est reporté à un futur conseil municipal.

REGIES

La médiathèque étant de compétence intercommunale, il est nécessaire de clôturer la régie bibliothèque municipale qui n'a plus lieu d'exister. Mr Pla propose de voter la clôture de cette régie.

Accord par 14 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Il informe également, que suite au départ en retraite de Mme ROGER , la mise à jour de toutes les régies va être effectuée. Mme LE MORVAN sera maintenue régisseur principal et Mme CAMBOU sera nommée régisseur suppléant pour chacune des régies.

QUESTIONS DIVERSES

PERSONNEL COMMUNAL

Mr Pla souhaite préparer le départ à la retraite de Mr CHEVALIER et informe les élus que les agents techniques vont à partir du mois d'avril devoir tenir à jour un cahier des interventions faites journalièrement.

DPU

Compte tenu des problèmes liés à la cabanisation Mr Pla propose d'étendre le Droit de Préemption Urbain à l'ensemble du territoire communal afin de pouvoir suivre au plus près les ventes de terrain sur la commune.

SPORT

Mr L.AUCHERE a été contacté par le président d'une association de Brouilla dispensant des cours de Self Défense qui sollicite la mise à disposition d'une salle. Mme J.BALLANEDA Vice Présidente de la commission Sports prendra contact avec cette personne pour de plus amples renseignements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

R.PLA

J.MALLEA

C.CHAPRON

J.BALLANEDA

N.ARNOUX

L.AUCHERE

M.BAIGES

A.CALLS

A.DABASSE

D.FIGUERES

G.LAFONT

J. TUBERT

J.M.VIDAL

X.LOUGARRE